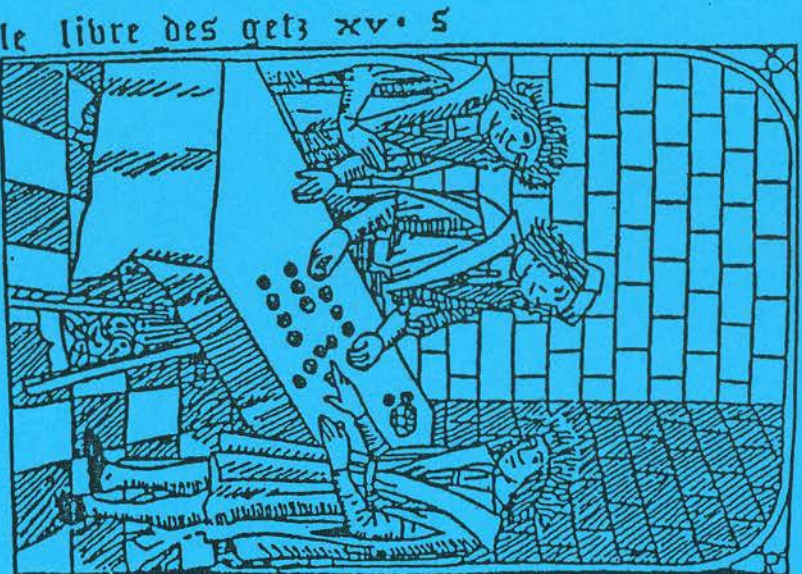


# Numéro triple spécial

Les jetons à la tête de Maure ou de Sarrasin  
La conquête des îles et la lutte pour la Méditerranée

五 五 五 五 五 五  
五 五 五 五 五 五



BULLETIN  
DU

CENTRE NATIONAL  
DE RECHERCHE  
SUR LES JETONS ET LES MEREAUX  
◦ DU MOYEN AGE ◦



ASSOCIATION LOI 1901 J.O. du 21.5.1986 N° 49 - 50 - 51

Mars - Août - Décembre 2003

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

**Président :** Labrot Jacques, Licence et D.E.U.G. d'archéologie et d'Histoire de l'Art.

**Trésorier :** Loison Liliane.

**Secrétaire général :** Henckes Jacques : chargé de la section d'animation culturelle et audio - visuelle du Centre. O.N.M. Palmes Académiques.

**Bensouilah** Salah : Numismate.

---

## COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

<b>BARBIER, Marc,</b>	Musées du Nord de la Haute-Marne.
<b>BRENON, Anne,</b>	Archiviste-Paléographe - Conservateur honoraire du Patrimoine .
<b>COLARDELLE, Michel,</b>	Inspection Générale des Musées classés et contrôlés.
<b>COLLIN, Bruno,</b>	Administration des Monnaies et Médailles, Musée Monétaire.
<b>DELAPORTE, Jacqueline +</b>	Musée des Antiquités de Rouen.
<b>DEPEYROT, Georges,</b>	C.N.R.S.
<b>DHENIN, Michel,</b>	Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).
<b>DUFAY, Bruno,</b>	Archéologue Départemental des Yvelines.
<b>ESCUDIER, Denis,</b>	Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.
<b>SAINRAT, Jean-Guy +</b>	Archéologue Départemental.
<b>SAINT-MARTIN (DE), Claude,</b>	Musée de Saint -Antonin Noble -Val.
<b>GAIGNEBET, Claude,</b>	Université de Nice (Folklore Médiéval).
<b>TRAVIER, Daniel,</b>	Musée des Vallées Cévenoles.
<b>WILLESME, Jean-Pierre,</b>	Musée Carnavalet.

## CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

<b>BALAGUER, Anna-Maria,</b>	Numismate Médiéviste ( Sabadell -Barcelone).
<b>CALLEGHER Bruno</b>	Musée Bottacin de Padoue ( Italie ).
<b>CRUSAFONT, Miquel,</b>	Numismate Médiéviste ( Sabadell -Barcelone).
<b>EMMERIG, Hubert (Dr.)</b>	Institut de Numismatique et d'Histoire Monétaire Université de Vienne. (Autriche).
<b>MITCHINER, Michael,</b>	Numismate Médiéviste. ( Sanderstead ).
<b>VAN-LAERE, R.</b>	Numismate.

---

Publications du Centre National de Recherche sur les Jetons et les Méreaux du Moyen-Age  
2, impasse Nungesser et Coli - F- 78000 VERSAILLES - FRANCE  
Publication non destinée à la vente, exclusivement réservée aux membres du Centre à jour de leur cotisation.  
Tous droits réservés.

## SOMMAIRE

oooooooooooo

<i>DES NOUVELLES DU CENTRE</i>	1
<b>MEREAUX MARCHANDS</b> du type « <b>ANDROCLO</b> » trouvés à Patras (B.Callegher)	2
<b>LES JETONS A LA TETE DE MAURE</b> , Influences antiques et légendaires ( J.Labrot )	6
Le télescope fabuleusement perçu de deux civilisations méconnues	7
Le <i>Baphomet</i> des Templiers et les légendes littéraires « mahométanes »	10
Une distorsion des connaissances organisée par le clergé ?	12
<b>Planches de dessins du catalogue</b>	27
<b>ETUDES DES JETONS A LA TETE DE SARRASIN OU DE MORE</b> ( catalogue )	53
1 - Les méreaux à compte des hôtels royaux ou princiers	53
2 - Les jetons directement inspirés de têtes romaines monétaires	56
Les jetons de comptes anglais à la tête imitée des monnaies antiques de Tétricus	58
Séries de jetons portant des têtes à turban avec une dégénérescence des rinceaux	62
3 - Les méreaux à compte italiens à la tête de maure	64
4 - Les jetons aux têtes de maures et sauvages de Nuremberg	67
<b>LA RECONQUETE DE LA MEDITERRANEE ET LA LUTTE CONTRE LES MAURES</b>	74
1 - Le testament du Comte de Provence et la question de la succession	76
2 - La lutte en Sicile	78
Frédéric II, un modèle pour nos décors de jetons ?	79
a - Les Angevins de Naples et la Sicile	81
b - La concurrence des rois d'Aragon	81
Le devenir des autres îles	82
Arbres généalogiques des Maisons princières et souveraines	84
Chronologie des principaux événements	94

L'année 2003, très riche et très dense pour le Centre a permis de poursuivre sur leur lancée , les programmes engagés par le Centre depuis plusieurs années. La documentation patiemment accumulée commence à porter ses fruits et cet effort doit être poursuivi sans discontinuer avec l'aide de tous.

Un travail de recherche sur les jetons lombards et les hommes d'affaires italiens nous a entraîné sur l'étude parallèle , à partir de données concernant les hérétiques milanais cathares et patarins et le financement de l' hérésie , des relations entre cahorsins et lombards , en passant par le financement des entreprises de Simon de Montfort dont l' histoire intéresse le Département des Yvelines , et le Languedoc. Un colloque s'est tenu sur ce dernier thème à Saint- Germain – en Laye fin 2003.

Plusieurs découvertes archéologiques nous ont élargi l'horizon touchant à l'histoire des jetons et méreaux , notamment dans l' Orient Latin ( trouvailles parfaitement datées du Gué de Jacob, parmi les plus anciens méreaux médiévaux retrouvés). D'autres découvertes ont fait l'objet par le Centre d'identifications , comme les trouvailles successives des fouilles d'Avignon, et plus récemment dans le sud ouest et la région bordelaise, la trouvaille de jetons portuaires, ou de barres de plomb et de rondelles du même métal , accompagnées d'un lot d'une centaine de jetons de Nuremberg identiques provenant très vraisemblablement d'une bourse de compte.

Nous aurons l'occasion de présenter ces découvertes dans les prochains numéros.

Le rythme des publications ne peut hélas suivre à la même vitesse celui trop rapide des découvertes et des avancées documentaires, notre modeste équipe en place , trop réduite ne pouvant suffire au rythme accéléré de la tâche.

Patience et compréhension sont donc demandées aux lecteurs qui peuvent suivre nos avancées à travers deux supports de publications choisis : - Les revues MOYEN – AGE nous permettant la diffusion d'une qualité exceptionnelle de documentation photographique en couleur , les bulletins du Centre, plus épais, permettant de publier des études de fonds pleinement détaillées et les plus complètes possibles, par thèmes abordés. Ces deux types de publication se complètent pour renouveler l'état des connaissances sur les piécettes qui nous passionnent tous.

Afin de nous faciliter la tâche éditoriale, nous invitons les auteurs de découvertes à finaliser celles – ci par la présentation d'une petite étude sur disquette ( PC - et tirage papier de contrôle) à chaque fois qu'ils le peuvent) . Les articles de fond des membres sont par ailleurs toujours les bienvenus.

Nos efforts en 2004/2005 vont se tourner vers les pays anciennement dits « de l'Est » entrés dans l'Europe comme la Roumanie, la Pologne ou la Hongrie, dont l'histoire médiévale n'a rien eu à envier à la nôtre qu'elle a souvent croisé .

Nous avons par ailleurs engagé des contacts suivis avec un jeune groupe bénévole, organisateur de spectacles de reconstitution médiévale ayant choisi de cibler ses efforts sur la frappe monétaire (et de fabrication de jetons/ méreaux) et sur le commerce. Nous fondons beaucoup d'espoir sur ces jeunes collègues très motivés.

A travers les pages qui suivent, nous vous livrons le résultat de plusieurs années d'investigations sur le thème des Jetons aux têtes de Sarrasin et de Maure , en tentant de restituer le contexte historique de cette problématique et les enjeux symboliques , économiques et politiques qui lui ont été liés.

A tous, bonne découverte des jetons présentés et bonne lecture estivale !

## Méreaux marchands du type "Androclo" trouvés à Patras<sup>1</sup>

(Bruno Callegher)

*Bruno Callegher*

Au cours d'une campagne de fouilles archéologiques dans le centre historique de la ville de Patras, dans la rue Pantokrátoros 49<sup>2</sup>, ont été découverts une monnaie byzantine, un follis anonyme, et quatre méreaux marchandes<sup>3</sup>.

Voici leur catalogue<sup>4</sup>.

### Méreaux du type "Androclo"

1. D/ Homme nu à d., avec un bâton à g. À ses pieds un animal à d. Besants le long du bord.

R/ Lion auréolé à g., dont les pattes reposent sur une petite table. Besants le long du bord.

AE; g 1,5; diam mm 24; h 12.

VANNI 1995, nn. 251-253.

2. D/Homme nu à g. avec un casque et bâton à g. À ses pieds un animal à d. Tout autour 6 rosettes.

R/ Lion ailé, auréolé à g., dont les pattes reposent sur une petite table. Deux rosettes au-dessus de l'auréole; a d., quatre en dessous.

AE; g 3,10; diam mm 23; h 6.

VANNI 1995, nn. 254-261.

3. Egal au précédent, mais avec une disposition différente des rosettes aussi bien sur la face que sur le revers

AE; g 1,4; diam mm 23; h 4.

VANNI 1995, nn. 254-261.

<sup>1</sup> Je remercie Lazaros Kolónas, ex-Éphore de la VI<sup>e</sup> Éphorie aux Antiquités Classique de Patras et Michalis Petropoulos, actuel responsable de la même Éphorie, ainsi que directeur des fouilles, pour m'avoir confié l'étude de cette documentation. Merci à Georgia Alexopoulou pour l'aide dans la recherche des informations archéologiques et de la bibliographie et aussi à Amandine Faedi pour l'aide dans la traduction).

<sup>2</sup> M. PETROPOULOS, *Πλατεία Παντοκράτορος 49*, in "Αρχαιολογικὸν Δελτίον" 31(1976), B' 1 [Atene 1984], p. 88.

<sup>3</sup> Ces exemplaires ont déjà été signalés dans A. SACCOCCI, F.M. VANNI, *Tessere mercantili dei secc. XIII-XIV dagli scavi della missione americana a Corinto*, "Rivista Italiana di Numismatica" XCX (1999), pp. 201-242: 214, 221.

<sup>4</sup> Le numéro correspond à celui des illustrations et les tessères ont été classées selon la typologie proposée dans F. M. VANNI, *Il segno dei mercanti. Tessere mercantili medievali del Museo d'Arte Medievale e Moderna di Arezzo*, Firenze 1995 (=VANNI 1995). Voir également A. BANTI, *Tessere mercantili italiane in uso fra i secoli XIII-XIV*, voll. 1-2, Firenze 2000, en particulier pp. 13-15, 17-18, 180 avec références aux numéros du catalogue. L'A. voit en la "figure d' Androclo" Saint Jean avec Marzocco (le chien) et attribue ce groupe de tessères aux marchands inscrits à la Corporation de Calimala. Dans la combinaison de cette iconographie avec le lion de Saint Marc ressort par contre l'appartenance aux marchands des Corporations des Linaioli (Liniers) et Rigattieri (Brocanteurs). Dans les deux cas, par ailleurs, on penche pour une production toscane, voir florentine.

4. Attribué au type "Androclo" a partir de l'identification sur le D/ du casque avec cimier et trois rosettes. R/ Rogné.  
AE; g 2,9; diam mm 24; h ?.  
VANNI 1995, 254-261.

## Monnaie

5. Emission anonyme. Follis du type C  
Atelier de Constantinople (1042 (?)- c. 1050)  
D/Le Christ barbu avec le nimbe, vêtu de stola et du kolobion, bénissant de la main d., tenant en main g. les Évangiles (*Antiphonetes*).. Dans le champ à g. IC, à d. XC.  
R/ Croix ornée de globules cantonnés de: IC XC - NI KA.  
AE; g 6,6; diam mm 2,9; h 6  
(P. GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oaks Collection*, III, 2, Washington 1973, pp. 681-684, en particulier n. C.9).

De récentes contributions ont permis d'éclaircir les fonctions des méreaux et des jetons marchands<sup>5</sup> avec une importante référence au modèle ici examiné, que l'on définit de "Androclo<sup>6</sup>", pour lequel a été proposé, pour le moins, un emploi prévalent de la part des compagnies marchandes vénitiennes ou d'autres régions, mais actives dans des territoires d'échanges avec la République de Venise, comme *signum* d'identification pour des activités commerciales de toutes sortes. Ensuite, peut-être par conséquence de l'usage sur le comptoir/abaque<sup>7</sup> aussi bien que de complexes calculs des restes au cours des échanges, par exemple entre monnaie vénitienne et byzantine, cette méreau pourrait être utilisé comme substitut monétaire, à la place de la monnaie petite<sup>8</sup>.

Une interprétation similaire trouverait confirmation dans le cas de Patras, où les exemplaires ont été trouvés dans une étroite connexion archéologique, c'est-à-dire dans la même position et dans la même couche stratigraphique, associés à un follis byzantin de la moitié du XIe siècle. La circonstance a été interprétée comme un "petit trésor<sup>9</sup>", ce qui permettrait de supposer l'attribution d'une valeur monétaire quelconque aux méreaux/jetons, ici surtout parce qu'ils sont accompagnés d'une monnaie, sans doute dans le XIVe siècle au cours, dont pourtant, très certainement, la valeur et la dénomination continuaient à être reconnues dans le milieu des changeurs, marchands et comptables professionnels.

<sup>5</sup> VANNI 1995; SACCOCCI *cit.*, surtout pp. 218-222.

<sup>6</sup> IDEM, p. 209.

<sup>7</sup> Pour ce type d'emploi dans les table de calcul cfr. F.P. BARNARD, *The casting-counter and the counting-board*, Oxford 1917, pp. 254-319; A. M. BERNOCCHI, *I quarteruoli dei mercanti medievali*, Prato 1996, pp. 153-185.

<sup>8</sup> SACCOCCI *cit.*, pp. 222-223, note n. 80, pour la bibliographie et la relation sémantique entre le mot *tetarteròn* et *tessera* (méreau/jeton).

<sup>9</sup> IDEM, p. 214.



1



2



3



4



5





*Jacques de la Tour fil.  
de son d'armes fut ordonné par*



Dessins de différents blasons à la tête de more  
E, de Boos, dict. du Blason, Le Léopard d'or 2001

CNRJMMA MJ 49-50-51 2003



# LES JETONS A LA TETE DE MAURE

## INFLUENCES ANTIQUES ET LEGENDAIRES

### Un exemple de confusion culturelle médiévale en Occident

Par Jacques Labrot

Les graveurs des ateliers monétaires de Tournai ont souvent copié ou adapté pour des décors de jetons à la fin du XIV<sup>ème</sup> et au XV<sup>ème</sup> siècle, une iconographie « à la mode » bénéficiant d'un engouement populaire, présente parallèlement sur une grande variété de supports ( sculptures, miniatures, tapisseries, gravures sur métaux ). Parmi ces thèmes figure une série très particulière dont l' iconographie pittoresque le dispute à l'insolite : l'avvers de tous les exemplaires présente invariablement une tête de profil enturbannée à l'orientale, tandis qu'une légende particulière accompagnant certaines variantes d'entre elles précise : **SARASIN SVI VRAI**.

#### Des jetons personnalisés.

Comme par magie et sous l'effet d'un charme, la tête ainsi personnalisée semble s'animer et s'exprimer à la première personne pour se présenter dans la main de son possesseur. **Il en va ainsi à cette époque pour certains objets auxquels ont attribué un pouvoir à caractère « magique » ou « talismanique »**. Dans cette étonnante catégorie, nous retrouvons les épées ou certaines croix. Nous reviendrons sur cette curiosité dans une étude ultérieure. De tels objets ont en commun des particularités telles qu'un texte de « prise de parole » permettant à leur « personnalité » de s'animer et de s'exprimer, et le signe de la croix qui permet de chasser au loin les forces du mal et les démons. C'est bien le cas de nos jetons dont le revers figure une croix (censée être capable de *chasser le diable d'une bourse* autrement vide). Lorsque le numismate poursuit ses investigations, il découvre avec étonnement l'existence de variantes graphiquement plus anciennes dont la somme mise bout à bout permet de retracer l'évolution iconographique d'un motif particulièrement déroutant.

Notre jeton du XV<sup>ème</sup> siècle au profil de sarrasin n'est en fait que l'aboutissement d'une chaîne graphique qui a pris naissance dans la seconde moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle sur d'autres jetons ... sous les traits antiques et inattendus d'empereurs du Bas - Empire dont les caractéristiques et le « profil romain » se distinguent clairement. **Nous noterons au passage qu'après l'examen comparatif de plusieurs milliers de méreaux en plomb, il ne nous a pas été possible à ce jour de trouver dans cette catégorie d'objets monétaires un seul type équivalent au phénomène iconographique que nous allons examiner.** Cette constatation effectuée sur des plombs antérieurs au XV<sup>ème</sup> siècle pour la plus grande part d'entre eux, ayant une fonction purement utilitaire et dépourvus de véritable souci esthétique, permet d'expliquer un vide iconographique pour des piécettes ne répondant pas aux mêmes préoccupations que des jetons en cuivre manipulés quotidiennement et répétitivement lors des comptes entraînant une certaine monotonie. Un décor singularisé pouvait participer d'une personnalisation d'objets trop banalisés par la répétition d'usage qu'en faisait leur propriétaire. Les lots de cent jetons destinés aux comptes n'étaient en effet pas échangés ni prêtés. Ils étaient achetés par un individu, placés dans des bourses particulières et conservés par leur possesseur pour son usage privé.

#### L' imitation de portraits antiques sur les jetons médiévaux

Sur les jetons étudiés ici, la tête coiffée impérialement selon les variantes, d'une couronne de lauriers ou d'un diadème de perles, reproduit le visage immuable de l'empereur Chrétien CONSTANTIN dont le profil se retrouve sur de nombreuses monnaies de successeurs de sa lignée.

Il existe parallèlement une seconde variété de jetons médiévaux frappés cette fois en Angleterre, figurant le portrait d'un autre empereur romain du Bas - Empire : POSTVMVS, coiffé cette fois de l'antique couronne radiée, des plus reconnaissables. De manière contradictoire la légende de bordure semble faire référence à un personnage à dimension légendaire issu d'une autre époque et de la culture d'une toute autre civilisation : **LE SOVDAN DE BABILONE**. L'association « contre nature » de deux facteurs aussi dissemblables confère au jeton - support, un caractère détonnant et totalement déroutant au premier abord.

Le personnage mythique du *soudan de Babilone*, héros littéraire des « Chansons de croisade » a été intégré au légendaire médiéval dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, à l'issue des croisades successives : C'est le Sultan du Caire, nouvelle Babilone ayant détrôné l'ancienne cité des Ecritures Saintes, le Glorieux Saladin en personne, personnage de roman courtois s'il en fut, dont les prouesses la courtoisie et les mérites auraient été ceux d'un parfait chevalier s'il n'avait eu le tort, aux yeux des auteurs, d'être « païen et mécréant ».

Comment de fabuleux personnages orientaux dont les mystères sulfureux et lointains emportaient les imaginations populaires médiévales ont pu trouver leur expression graphique concrétisée à partir de supports impériaux antiques issus d'un monde disparu depuis près de dix siècles ?

## Le télescopage fabuleusement perçu de deux civilisations méconnues

### a - Les références médiévales à la culture antique

A l'époque où les Croisades occidentales prennent leur essor contre un islam d' Orient dans lequel la tradition classique décline, l'Occident intellectuel développe un intérêt croissant pour la philosophie et la science arabo-musulmanes dans leur expression espagnole, illustrée par des personnalités telles qu' Ibn - Rushd (Averroès). Depuis l'incursion musulmane manquée de Poitiers et les percées vers Narbonne et le Languedoc au VIII<sup>ème</sup> siècle, l'occupation temporaire de la Septimanie partiellement colonisée avait laissé des traces durables, de petites communautés arabes, christianisées ou non s'étaient maintenues ici ou là, laissant subsister de rares vestiges, stèles funéraires isolées ou monnaies égarées parvenues jusqu' à nous<sup>1</sup>. En dépit d'incursions « barbaresques » par mer sur la côte méditerranéenne au X<sup>ème</sup> siècle, (en 1020 une flotille sarrasine menace encore Narbonne et Arles) la « Reconquête durable du sol », l'installation de petites communautés languedociennes en Espagne, pour « tenir » les territoires repris, aux côtés des Espagnols, font de ces territoires aux frontières politiques et culturelles mouvantes, des zones de brassages et d'échanges intellectuels ou commerciaux particulièrement riches entre deux civilisations.

Selon Claude Cahen, aux premiers siècles de l'Islam, les Arabes ayant occupé des territoires imprégnés de la culture antique en avaient assimilé les éléments les plus communicables que l'Occident va leur emprunter à son tour, par le « canal espagnol. C'est l' Espagne reconquise et non l'Orient qui devient la principale zone de contacts positifs entre Islam et Chrétienté. Dans quelques uns des récits de la première croisade, les pays musulmans sont encore globalement désignés sous le terme d'Hispanie (*Gesta Francorum* anonyme, Lettre de Robert de Flandre). De cette zone émergent des personnalités telles ce Pierre Alphonse, juif aragonais baptisé en 1106 et devenu en 1110 médecin de Henri 1<sup>er</sup> d'Angleterre, auteur du « *Dialogus* » dont le cinquième de ses douze livres est consacré à l'Islam.

De l'Espagne partent les traducteurs qui travaillent à faire connaître les écrits arabes vers le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle.

Dès 1138 est traduit de l'arabe en latin un ouvrage antique du grec Ptolémée, le Traité en quatre parties (Quadripartitum), ainsi que des traités de géométrie et d'algèbre. Un italien, Gérard de Crémone se rend à Tolède et apprend l'arabe pour traduire l'Almageste de Ptolémée.

Ainsi que l'a fait remarquer Danielle - Alexandre Bidon, Au XI<sup>ème</sup> siècle, le maître d'école Egbert de Liège décrivant le sort réservé au mauvais écolier, explique dans un livre de grammaire destiné aux enfants, qu'avant l'âge, il descendra, l'obole dans la bouche, aux rives du fleuve infernal<sup>2</sup>. D'autres textes évoquent l'obole à Charon dont la pratique persiste bien que la signification exacte en soit perdue. Burchard de Worms se plaint de ce que les « sottos gens » de son temps rendent hommage aux trois Parques, en leur servant des repas pour s'attirer leurs bonnes grâces. ( on les retrouve au XV<sup>ème</sup> siècle ornant les manuscrits ou les tentures des châteaux). Vers 1160, un auteur anonyme transcrit en langue romane une des « *Métamorphoses d'Ovide* » ( IV, 55 - 166 ) qui devient le poème de *Piramus et Tisbé* dont le texte conservé isolément dans trois manuscrits du XIII<sup>ème</sup> siècle se retrouve encore inséré dans 18 manuscrits de l'*Ovide moralisé* du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le thème dramatique est celui des amours contrariées de deux jeunes gens de la cité de BABILONE dont le mariage est empêché par les parents, et d'une méprise qui entraînera leur suicide.

Le roi Richard d'Angleterre lors d'un entretien avec le moine calabrais Joachim de Flore, abbé de Corazzo, se fait commenter le chapitre XII de l'Apocalypse dans lequel l' Apôtre Jean décrit les tribulations d'une femme couronnée d'étoiles et menacée par un grand dragon rouge à sept têtes diadémées Joachim de Flore identifie ces têtes comme les puissances persécutrices de la vraie foi : les princes païens de l'Antiquité secondés par les princes musulmans : **Hérode, Néron, Constance, puis Mahomet, Melsemut, Saladin et l'Antichrist** lui-même<sup>3</sup>. Selon Rigord, la rumeur populaire disait que l'Antichrist était né à Babylone et que la fin du monde était proche. Cet Antichrist que Richard se devait de combattre n'était peut-être que Saladin lui-même, le

<sup>1</sup> SENAC Philippe, Présence musulmane en Languedoc, réalité et vestiges, in : Islam et Chrétien du Midi ( XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s ) Les Cahiers de Fanjeaux n° 18 - Privat 1983, pp 43 - 57.

<sup>2</sup> BIDON Danielle - Alexandre, La mort au Moyen- Age - Hachette 1998 p 146 et RICHE. P : De l'éducation antique à l'éducation chevaleresque, Paris, Flammarion 1968, p 63.

<sup>3</sup> FLORI Jean, Richard Cœur de Lion, Payot 1999 p 121.

SOVDAN DE BABILONE ou du Caire, sixième ou septième tête du dragon selon les interprétations du moment.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, pour enterrer un évêque, on copie un sarcophage gallo-romain que l'on sculpte de médaillons imitant les monnaies d'Auguste et de Pertinax<sup>4</sup>. Pour parler de la mort à sa jeune épouse au XIV<sup>e</sup> siècle, le *Ménagier de Paris* cite les *Remèdes d'amour* d'Ovide. De nombreux seigneurs se rendent à Rome dès le XIV<sup>e</sup> siècle pour voir les Antiques, à l'exemple de Pétrarque en 1340, qui collectionne les « médailles » romaines. Un regain d'intérêt pour l'Antiquité se développe à nouveau dans les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle :

L'exhumation d'un Apollon du Belvédère en 1480 dans la propriété du cardinal della Rovere est un événement aussi important que le serait la trouvaille d'une sainte relique. Un élan d'enthousiasme emporte les foules lorsque le corps d'une jeune femme en parfait état de conservation est découvert dans un sarcophage antique sur la Via Appia. Le visage paré de bijoux semble encore vivant. Le Pape effrayé des débordements populaires que cette découverte entraîne doit faire inhumer secrètement le corps, ne laissant que le sarcophage vide exposé au Capitole. Et quand le Laocoon est mis au jour lors de fouilles auxquelles participe Michel - Ange, près de Sainte - Marie Majeure, on transporte la statue en triomphe à travers la ville sur un char pavoisé. Dans le Clergé, cet amour de l'Antique entraîne une étrange confusion des genres lorsque sacré et profane se confondent : un épigramme commençant par la louange de la Vierge enchaîne sans transition sur celle des antiques courtisanes et les saintes du ciel côtoient Penthésilée et les « prêtresses de Vénus ». Un secrétaire du Pape Alexandre VI introduit dans la théologie la phraséologie païenne : le Christ est le Dieu du Tonnerre, la Vierge devient la Mère des Dieux, les morts sont des Mânes et Saint Thomas d'Aquin prend le titre d'Apollon de la chrétienté. Alexandre VI lui-même fait jouer dans ses appartements privés des comédies latines au grand scandale de ceux qui déplorent que l'on ramène sur la scène « toute la fange de l'antiquité dont le christianisme l'avait purgée ». L'Antiquité égyptienne n'est d'ailleurs pas épargnée : A demi - fou et sanguinaire, Le roi Ferrant successeur d'Alphonse le Magnanime à Naples, que certains disent fils d'un *marrano*, Maure converti de Valence, invite à sa table les barons dont il veut s'appropriier les terres, et s'il ne les fait pas enfermer dans des cages de fer, il les fait assassiner après le repas, puis embaumer et costumer afin de jouir de la contemplation d'une collection de momies à nulle autre pareille. Au nord, un autre prince règne sur le Milanais : Jean Galéas, descendant de l'ancien condottiere Ludovic dit le More. Ce surnom venant du « moro », le murier, arbre qui symbolisait selon Pliny l'Ancien, l'habileté à se gouverner selon le temps, lui avait permis de prendre pour armes parlantes un écuyer maure nettoyant avec une brosse la robe d'une jeune reine et la légende : « pour faire la propriété de l'Italie »<sup>5</sup>. Ludovic avait d'ailleurs fait orner un mur de son palais par une carte de l'Italie parsemée de volailles qu'un Maure chassait à grands coups de balai.

#### **b - la perception officielle du Sarrasin projetée par la culture cléricale occidentale**

Les incursions et l'occupation sarrasine de l'Espagne et du sud de la France ont marqué durablement les esprits occidentaux, perçues qu'elles ont été comme un fléau envoyé en châtement divin. Un certain nombre de religieux commencent à écrire et à fournir des informations ou des interprétations concernant des aspects de la religion musulmane. Yuhannâ b. Mansûr b. Sarjûn ancien administrateur financier des califes omeyyades Abd al - Malik et Walid I<sup>er</sup> (685 - 715) devenu prêtre et moine chrétien sous le nom plus connu de Jean Damascène vers 725 au monastère palestinien de Mar Sabbas, écrit de nombreux ouvrages en grec traitant des hérésies. Selon lui, la pierre noire de la Mecque, la *Ka'ba*, est la tête d'Aphrodite devant laquelle les idolâtres se prosternaient avant l'apparition de l'Islam et qu'ils appelaient *Chabar*. Et de son temps, la trace d'une effigie apparaît encore à qui observe minutieusement cette pierre<sup>6</sup>. D'autres avaient abordé ce point comme Jérôme ou Isidore.

Dans son commentaire des Actes des Apôtres (7, 43) Bède, moine de Northumbrie évoque vers 700, l'« Etoile de Remphan » qui n'est autre que Lucifer (désignant à cette époque l'étoile du matin, la planète Vénus). La race des Sarrasins est selon lui asservie au culte de ce Lucifer, en l'honneur de Vénus. (*id est luciferi, quem sarraceni hucusque uenerantur* » Jérôme in Amos, 2, 5, CCSL 76, 589<sup>7</sup>). La chronique espagnole anonyme de 754 rapporte que l'empereur Heraclius avait été prévenu par des songes répétés de sa future défaite contre les Sarrasins, son rêve incessant lui montrant une invasion de rats venus du désert<sup>8</sup>. Les auteurs espagnols Euloge et Alvare voient pour leur part en Mahomet le précurseur de l'Antéchrist ou l'Antéchrist lui-même. Alvare écrit notamment : « Comme beaucoup acceptent que Domitien, Néron et Antiochos soient des *praecursores*

<sup>4</sup> BIDON Danièle - Alexandre, *La mort au Moyen - Age* - Hachette 1998 - p 34, et ADHEMAR. J : *Influences antiques dans l'art du Moyen - Age français*, Paris, éditions du CTHS, 1996 ( rééd.), voir pl XXVII.

<sup>5</sup> LUCAS - DUBRETON. J : *Les Borgia* - Fayard 1952, pp : 19, 43, 55.

<sup>6</sup> TOLAN John : *Les Sarrasins*, Aubier - Flammarion 2003, p 95 et Jean Damascène, « *Liber de haeresibus*, in *Schriften*, vol 4, p 64, trad. Le Coz, pp 219 - 221.

<sup>7</sup> TOLAN John : *Les Sarrasins*, op.cit. p 118 et note 12 p 396.

<sup>8</sup> TOLAN John : *Les Sarrasins*, op.cit, p 126.

*Antichristi, ... comment ne voient – ils pas que Mahomet en est un lui – aussi ?..* <sup>9</sup> . Nous retrouvons donc dès cette époque, dans la pensée des religieux chrétiens, une équivalence de valeur entre Mahomet, ses adorateurs et les divinités ou les empereurs païens antiques. Certains textes d'Alvare survivront au moins dans un manuscrit du X<sup>ème</sup> siècle.

**Ces éléments seront régulièrement repris et étoffés par des clercs soucieux de développer avant tout une polémique de propagande permettant de justifier et de glorifier les actions des premières croisades.**

Ainsi, dans la Chanson de Roland : « ..Vers Apollyon ils courent dans une crypte,  
S'en prennent à lui, l'injurient effrontément..  
A Tervagan ils arrachent son escarboucle,  
Et précipitent Mahumet dans un fossé,  
Et porcs et chiens le mordent et marchent dessus... »<sup>10</sup> .

Quand ils se découvrent impuissants contre l'armée de Dieu, les Sarrasins brisent leurs idoles d'or nommées Apollon, Tervagan et Mahumet incrustées de pierres précieuses portant les attributs du pouvoir, le sceptre et la couronne. Et « *l'Amirail de Babilone* » est plus âgé que Virgile ou Homère ( v 2614 – 2616). **C'est sans doute pour mieux frapper les imaginations populaires ainsi prévenues contre les « Mahométans » que les clercs s'efforcent de dépeindre la religion sarrasine sous les couleurs familières et traditionnelles de l'idolâtrie romaine antique : les Sarrasins se prosternent et sacrifient à des idoles antiques habitées par les démons.** Selon John Tolan ( pp 159 – 163 ) c'est seulement au XII<sup>ème</sup> siècle que divers auteurs européens attribuent aux Sarrasins une panoplie d'idoles, en pierre et en métaux précieux, habitées de démons qui leur donnent des pouvoirs magiques. Ce tableau de l'idolâtrie sarrasine naît selon lui d'un effort de propagande pour justifier et glorifier les actions des première et deuxième croisades. Les nouveaux païens ainsi nettement désignés pour leurs fautes doivent être clairement combattus par les croisés sans états d'âmes, comme l'incarnation absolue et indiscutable du Mal. Curieusement, il semble que le clergé germanique ait apporté une forte contribution à cette situation. Ainsi, Hrotsvitha, religieuse à l'abbaye de Gandersheim, une des premières, revêt les sarrasins de l'accoutrement des idolâtres romains. Les chroniques des archevêques de Salzbourg incluent dans leurs récits, l'histoire de l'archevêque Thiémon mort en croisade vers 1101. Dans ce texte, les chefs des païens sont plus féroces et plus païens que l'empereur romain Dèce, brutal persécuteur des chrétiens. Thiémon invite le roi des Sarrasins à cesser de vouer un culte à Saturne, Jupiter et à l'obscène Priape. Il dénonce la présence de l'idole Machmit. Tudebode dénonce Maphumet, l'idole capable de conférer pouvoir, richesse et sexe ( Tolan p 169 ). On trouve là l'origine du célèbre « *baphomet* » des Templiers, que les tourmenteurs s'efforceront de leur faire décrire. Nous évoquerons un peu plus loin cette dernière particularité.

Peu à peu se multiplient les textes européens décrivant en termes équivalents la religion des Sarrasins, tandis que sculptures et peintures reprennent par des aspects visuels ces symboles inspirés de l'idolâtrie romaine antique en les enrichissant « d'identifiants » complémentaires tels que peau foncée, et turban caractéristiques du Sarrasin. Dans la *Chanson d'Antioche*, les sarrasins qui mourront devront emporter jusqu'aux portes du ciel deux besants dans une main et un caillou dans l'autre. Ils pourront ainsi acheter grâce aux besants leur entrée en paradis en payant Saint Pierre le portier, à l'image des anciens païens romains qui payaient leur passage au nocher Charon en lui remettant une obole. Mahomet quant à lui, siège à La Mecque, mais « en l'air, avec les deux candélabres qui avaient été donnés autrefois à Rome en paiement du tribut.<sup>11</sup> Une chronologie différencie en effet assez nettement les premières attaques des religieux au VIII<sup>ème</sup> siècle, ( époque de la première vague de conflits armés où seul le culte pré - islamique de la Ka'ba en l'honneur de Vénus est dénoncé dans sa perpétuation ) d'une seconde vague d'attaques cléricales amplifiées à partir du XII<sup>ème</sup> siècle, à partir du thème nouveau des idoles sarrasines en pierre, bois et métaux précieux, habitées de démons et dotées de pouvoirs magiques. La description – clé de Tudebode dans sa chronique du siège de Jérusalem résume admirablement de manière visuelle les deux forces en présence, au – delà des combattants armés : un crucifix ne peut que saigner face à une idole de Mahomet. Le Bien doit combattre le Mal. Dans les chansons de croisade dont aucune ne semble avoir été réalisée en Orient Latin, les chroniqueurs **comparent sans cesse le combat contre le « païen » sarrasin au combat contre les païens de la Rome antique** : Dans le chant V de *la Chanson d'Antioche*, un fils d'émir prêt à être inhumé est accompagné dans la tombe par son épée légendaire, nommée « *Recuite* », dont les précédents propriétaires furent successivement Alexandre le Grand, Judas Maccabée, l'Empereur Vespasien avant de passer entre les mains d'Emirs Sarrasins.<sup>12</sup> Les seuls détails révélés au public populaire s'avèrent

<sup>9</sup> TOLAN John, *Les Sarrasins*, op.cit, p 139.

<sup>10</sup> TOLAN John, *Les Sarrasins*, op, cit, p 158.

<sup>11</sup> *La Chanson d'Antioche*, chant IV, XXIX, traduction in : *Croisades et pèlerinages*, coll. Bouquins, Robert Laffont 2002. p 75 ; et chant V, XLII, p 107.

<sup>12</sup> *La Chanson d'Antioche*, chant V, IV, op.cit. p 88.

sélectivement de nature religieuse ou militaire. Désignés à tour de rôle par les clercs chroniqueurs, comme l'image de l'anti-Christ, le Soudan, ou les émirs sont décrits dans cet état, selon des éléments les identifiant dans ce rôle : Dans le chant I de la Chanson d'Antioche, Corbaran, envoyé du Soudan de Perse, reçoit de Soliman un cheval chargé de besants, d'or fin et de myrrhe ( ne manque que l'encens). Dans le chant V, La tente du Soudan porte a son sommet une idole d'or et d'argent représentant Mahomet, que les rois païens honorent en lui offrant de riches présents. Un émir adresse un message à *trois rois de La Mecque*<sup>13</sup>

Ainsi que le constate Jean Subrenat, en note de sa traduction de la *Conquête de Jérusalem*, être musulman, c'est être en – dehors « du « salut chrétien », c'est adhérer à une religion caricaturale qui n'est pas réellement l'Islam, mais un syncrétisme étrange de paganisme, d'idolâtrie, de satanisme aussi. (du moins selon la vision qu' en ont les clercs).<sup>14</sup>

A l'appui de son assertion, et comme dans la « Chanson d'Antioche », la tente du Soudan est surmontée de l'image en pied d'Apollon, tandis que l'idole de Mahomet trône au milieu de la tente sous un dais de soie, adorée par quatorze rois d'Afrique tandis que Satan, entré dans l'idole, parle par sa bouche. Le Calife du Soudan, qualifié de « pape » se tient à côté de l'idole pour exhorter ses fidèles. Plus tard, les chefs de l'armée païenne sont Calcatras, Néron, Danebur d'Averse et l'émir Corbon, montés sur un serpent, un lion, un géant et un griffon, tandis que Mahomet est monté sur un éléphant<sup>15</sup>. Dans « Le Pèlerinage de Maître Thietmar, récit du XIII<sup>e</sup> siècle, le narrateur évoque « la reine du ciel, Diane ou Vénus et parle du « pape des Sarrasins et du sultan de Damas. Décrivant le port de Jaffa, il précise que c'est à cet endroit qu'Andromède, fille de Céphée et de Cassiopée fut abandonnée par sa mère sur l'ordre de Jupiter, tandis que Persée tua le monstre qui la menaçait. Pris soudain d'un doute, il ajoute soudain : « Le croie qui veut ! »<sup>16</sup>.

## LE BAPHOMET DES TEMPLIERS ET LES LEGENDES LITTÉRAIRES MAHOMETANES

Parmi les nombreuses accusations lancées contre les templiers lors de leur procès, figurait l'adoration d'une idole nommée Baphomet. Cette accusation allait manifestement de pair avec celles du reniement du Christ en crachant sur la croix et du pacte secret avec le Soudan, chef des Païens, afin d'étayer la preuve globale de la défaillance de l'ordre par rapport à la mission originelle qu'il s'était donné : Lutter pour protéger les Lieux Saints contre les Sarrasins.

Cette accusation une fois vérifiée et prouvée permettait de conclure infailliblement à l'inutilité malfaisante de l'Ordre et à sa prompte suppression.

L'origine de ces affabulations montées sous forme de questionnaire présenté au cours des séances d'interrogatoires inquisitoriales, semble remonter à l'épisode de la capture de Gérard de Riddefort, seul Maître de l'Ordre libéré des « griffes du Soudan » alors que ses troupes avaient été exécutées après la défaite. Une suspicion à son sujet avait alors vu le jour, entretenue par la rumeur populaire. Jusqu'alors, tout templier capturé était impitoyablement décapité par un ennemi arabe qui ne pouvait attendre aucun versement de rançon pour ces farouches combattants, et qui ne pouvait pas non plus se permettre de libérer de si mortels adversaires.

Riddefort ayant « failli » aurait alors « initié » les chefs de son ordre, « à la demande négociée du Soudan », et les aurait ainsi « persuadés » en cas de renouvellement d'une semblable situation, de préserver leur vie pour le bien de l'Ordre en reniant le Christ « *des lèvres et non du cœur* » devant l'ultimatum ennemi. Une telle consigne ne pouvait naturellement être comprise que d'une hiérarchie intellectuellement « éclairée » au cours d'un cérémonial secret dont on peut penser qu'il était préalablement expliqué et commenté aux futurs impétrants. (Cette énigme historiquement invérifiable demeurera sans doute à jamais une simple hypothèse conjecturale).

La description de l'idole nommée *Baphomet*, au fil des nombreux témoignages extorqués par la torture, varie de si fantaisiste manière en réponse au questionnaire stéréotypé régulièrement présenté que l'on est en droit de supposer que les réponses sont celles de victimes physiquement aux abois, n'ayant aucune idée exacte d'un objet chimérique que personne n'a jamais vu, mais qu'il importe pour la sauvegarde de chacun d'imaginer avec force détails de nature à satisfaire les exigences des tourmenteurs.

L'Inquisiteur semble avoir lancé la procédure originelle à partir d'un « portrait – robot » de l'objet : Une idole « *en forme de tête d'homme à grande barbe, image du vrai Dieu (?)* ».

<sup>13</sup> *La Chanson d'Antioche*, chant I, XVI, p 34 ; chant V, XXIV, p 99 ; chant V, XXXIX, p 106

<sup>14</sup> *La Conquête de Jérusalem*, in : *Croisades et pèlerinages*, coll. Bouquins, Robert Laffont 2002. Introd. P : 173.

<sup>15</sup> *La Conquête de Jérusalem*, chant VI, XVI, XVII, traduction in : *Croisades et pèlerinages*, coll. Bouquins, Robert Laffont 2002, pp285, 287.

<sup>16</sup> *Le pèlerinage de Maître Thietmar*, V, VI, traduction in : *Croisades et pèlerinages*, op.cit. pp 940 et 942.

Hugues de Pairaud, Grand Visiteur de France, l'un des premiers en 1307 déclare avoir vu à Montpellier le Baphomet ayant quatre pieds, « deux par devant, deux par derrière ». Un sergent templier, occitan avait témoigné avant lui à ce sujet. En occitan, Baphomet signifiait Mahomet. L'idole était donc une représentation de Mahomet. Sa matière évolue ensuite au fil des témoignages : en bois ou en métal (cuivre, argent, or), statue à une, deux ou trois têtes blanches, noires, rouges, couvertes de vermeil ou d'or, voire de peau humaine, glabres ou barbues, ornées d'escarboucles dans les orbites, le baphomet était parfois une simple image.

La seule « idole » jamais découverte fut celle produite par l'administrateur – gardien des biens du Temple à Paris, Guillaume Pidoye : c'était une tête de femme en or, creuse et contenant à l'intérieur de sa structure une tête de petite fille dans une étoffe, noire et blanche, avec une mention CAPVT LVIII<sup>m</sup> inscrite sur une cédule. Cette statuette disparue se rapprochait apparemment davantage d'un reliquaire comme il en existait des centaines que d'une idole païenne.

La description de base retenue dans l'accusation semble avoir été forgée à partir de très anciens éléments constitués d'assertions du clergé véhiculées à travers les écrits et les œuvres de nombreux auteurs successifs tout au long du Moyen-Âge.

L'implication de Templiers liés à la connaissance de cette « idole » semble débiter dans les textes au moins en 1266, lorsqu'un Templier de Provence, Rico Bonomei, qui vivait et servait l'Ordre en Palestine, écrit un poème dans lequel il laisse paraître son désarroi : La Terre – Sainte est perdue ! Les maudits turcs ont juré de ne pas laisser ici un seul fidèle de Jésus – Christ. L'Église de Marie, disent – ils, nous la changerons en mosquée. ...

Et il poursuit en provençal : *Quar dieus dorm qui veillar solia*

*E Bafomet obra de son poder*

*E fai obrar lo Melicaseder (Malik – al – Zahir).*<sup>17</sup>

Avant lui, dans son sirventès sur la septième croisade, le troubadour Austorc d'Aurillac, à la nouvelle de la défaite de Saint-Louis en Égypte, avait écrit :

*Que ja nulhs hom que en Jezu Crist creza*

*Non remanra, s'el pot, en est paes ;*

*Enan fara bafomairia*

*Del mostier de sancta Maria ;*

*E pus son filhs, qu'en degra dolaver*

*O vol ni 'l play, ben deu a nos plazer..* »<sup>18</sup>

Le mot Baphomet est donc bien tiré de l'occitan et il se rencontrait probablement fréquemment à l'époque dans la langue du sud de la France. Il s'agit d'une idole supposée, adorée par les sarrasins sous le nom de Mahomet.

Cette croyance véhiculée dans de nombreux récits occidentaux semble prendre sa source bien avant l'époque du procès des Templiers. John Tolan, dans son remarquable ouvrage en fournit les clés.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, des religieux germaniques commencent à évoquer à partir du XII<sup>ème</sup> siècle à travers leurs écrits un certain nombre d'affirmations selon lesquelles les Sarrasins possèdent des idoles nommées Jupiter, Apollon ou MAHOMET. Hrotsvitha affirme dans un poème que les Sarrasins infligent la peine de mort à tout chrétien blasphémant les dieux qu'ils faisaient en or.<sup>19</sup>

Dans les chroniques des Archevêques de Salzbourg, l'archevêque bavarois Thiémon, mort en 1101 est emmené en esclavage par les Sarrasins. Orfèvre de formation, les Sarrasins lui ordonnent de réparer une idole en or. Thiémon la brise d'un coup de marteau. Tandis que Thiémon est martyrisé, une autre idole proche de lui, du nom de **Machmit** se met à parler aux païens en sa faveur.

Embricon de Mayence affirme pour sa part que les Lybiens adorent Mahomet dans son « cercueil flottant ».

Ces affirmations seront reprises et amplifiées à travers les Chansons de Croisade. Raoul de Caen imagine vers 1120 Tancrede détruisant une idole d'argent et d'or de Mahomet dans le Temple de Salomon : «...Il resplendissait d'or. Peut-être est-ce une idole de Mars ou d'Apollon ?...Plutôt le vieil Antéchrist, Mahummet le dépravé. » (Tolan p 175). Guillaume de Malmesbury écrit vers 1125 que les Sarrasins ont érigé une statue de Mahomet dans le Temple de Jérusalem (Tolan p 206). Cette croyance colportée peut expliquer l'amalgame effectué ensuite avec les Templiers « renégats » adorateurs secrets d'une idole païenne dont la place originelle était dans le Temple même qu'ils avaient pour mission de protéger.

<sup>17</sup> RAYNOUARD, *choix des poésies originales des troubadours* tIV, Paris 1819, pp 131 – 133.

<sup>18</sup> JEANROY A, Le troubadour Austorc d'Aurillac et son sirvente sur la septième croisade, in : *Romanische Forschung*, t 23, 1907, pp 81 et suiv. vv 17 et suiv.)

<sup>19</sup> TOLAN John, *Les Sarrasins*, ch V p 159.

Pierre de Cluny, dans sa « *Summa* » explique que Mahomet a créé un culte monstrueux, pareil à l'animal que décrit Horace, avec une tête d'homme, un cou de cheval et des plumes (§10). D'autres auteurs semblent mêler à la base de semblables affirmations, des notions antérieures selon lesquelles Mahomet aurait tenté de convertir d'anciens peuples idolâtres de la Mecque. Pour eux, les Sarrasins nient la mort du Christ, ils rejettent le baptême, la messe et les autres sacrements chrétiens, ce qui explique qu'ils aient parfois obligé les Chrétiens captifs à abjurer en crachant symboliquement sur la croix. Accusations qui vont ainsi de pair avec celle concernant les idoles. Alain de Lille qui ne semble pas avoir consulté les écrits de ses prédécesseurs, mais qui, séjournant à Montpellier a pu recueillir des renseignements auprès de certains musulmans, écrit vers 1200 dans son : « *Contra paganos* » que le culte instauré par Mahomet est fondé sur le plaisir charnel ( puisque le martyr retrouve au ciel les délices féminins des « houris » ). On y inclut les plaisirs charnels « contre nature ». Déjà, au XIIème siècle, dans son *Liber Demudationis*, le polémiste Pierre Alphonse parlant des rites de pèlerinage à la Mecque dénonçait comme idolâtre le fait d'embrasser la pierre noire érigée en l'honneur de Saturne. Selon lui, « *Mahomet venant après ces pratiques et n'ayant pu supprimer la coutume ancienne...construisit une image de Saturne, et afin qu'on ne vît point son visage, il la plaça le dos tourné vers l'extérieur. L'autre idole, celle de Mars...il la mit sous terre et disposa une pierre au - dessus. Il ordonna aux hommes qui venaient prier là d'embrasser les pierres, et, courbés, la tête tonsurée, de jeter des pierres en - arrière entre leurs jambes. En se penchant, ils dénudent leurs postérieurs, ce qui est un signe de la loi originelle* » ( Tolan p 212 ).

On comprend comment l'accusation sera étendue aux templiers « *convertis à de telles croyances* ». Une chronique franciscaine anonyme du XIIIème siècle raconte comment Baybars, « sultan de Babylone » captura deux frères franciscains et les invita à adorer Mahomet suivant le rite des Sarrasins. Ayant refusé, ils furent martyrisés. (Tolan p 180). Il y eut cependant, à n'en pas douter, de véritables renégats, tant au sein des Hospitaliers que des Templiers d'orient, à preuve, le passage dans lequel le pèlerin Symon Semeonis d'Irlande, venu voyager en Terre Sainte vers 1324, relate sa rencontre au Caire, chez le Sultan même, dans sa citadelle, d'interprètes d'origine franque dont un frère mineur et un chevalier templier renégat et marié.<sup>20</sup>

La trahison, comme les sectateurs démoniaques étant une crainte majeure du clergé, on retrouve les accusations selon lesquelles si l'on en croit Césaire de Heisterbach et les Annales de Cologne, les Cathares avaient demandé le secours du Calife afin de les aider contre les forces de la croisade albigeoise, ou bien, pour Matthiew Paris, le roi Jean d'Angleterre avait promis de se convertir à l'islam si le calife l'aidait contre les Français. La croyance populaire circule à partir du XIIIème siècle dénonçant un vaste complot, le rassemblement de tous les hérétiques, des musulmans et des traîtres dans une alliance globale antichrétienne ( Tolan p 249 ).

Fidentius de Padoue déclare dans ses écrits composés entre 1266 et 1291 que les Sarrasins lascifs sont sodomites, qu'ils maltraitent tant leurs prisonniers chrétiens que ces derniers se font sarrasins et crachent sur les crucifix. ( Tolan p 284 ). On assiste donc à l'évolution d'un mythe qui conduira en définitive les Templiers à la mort et sur le bûcher. Selon le catalan Raimond Marti frère missionnaire mort en 1285, les disciples de Mahomet se livrent à l'homosexualité (Tolan p 317 ). Le dominicain florentin Ricold de Monte Croce missionnaire à Acre en 1288 affirme que le Coran permet la sodomie (Tolan p 331).

Il apparaît ainsi clairement que le faisceau d'accusations formulées contre les Templiers avait été savamment préparé à partir de rumeurs et de récits tirés d'un fonds d'écrits cléricaux qui circulaient depuis deux siècles, colportant régulièrement en les amplifiant, des accusations gratuites énoncées sur la base de renseignements fantaisistes, erronés, ou déformés. Ces accusations groupées tendaient en définitive à prouver que les Templiers devenus non seulement inutiles depuis que la Terre Sainte était perdue, parce qu'ils avaient failli à leur mission, étaient de surcroît des traîtres secrètement convertis aux mœurs païennes et hérétiques.

## Une distorsion des connaissances pensée et organisée par une partie du clergé ?

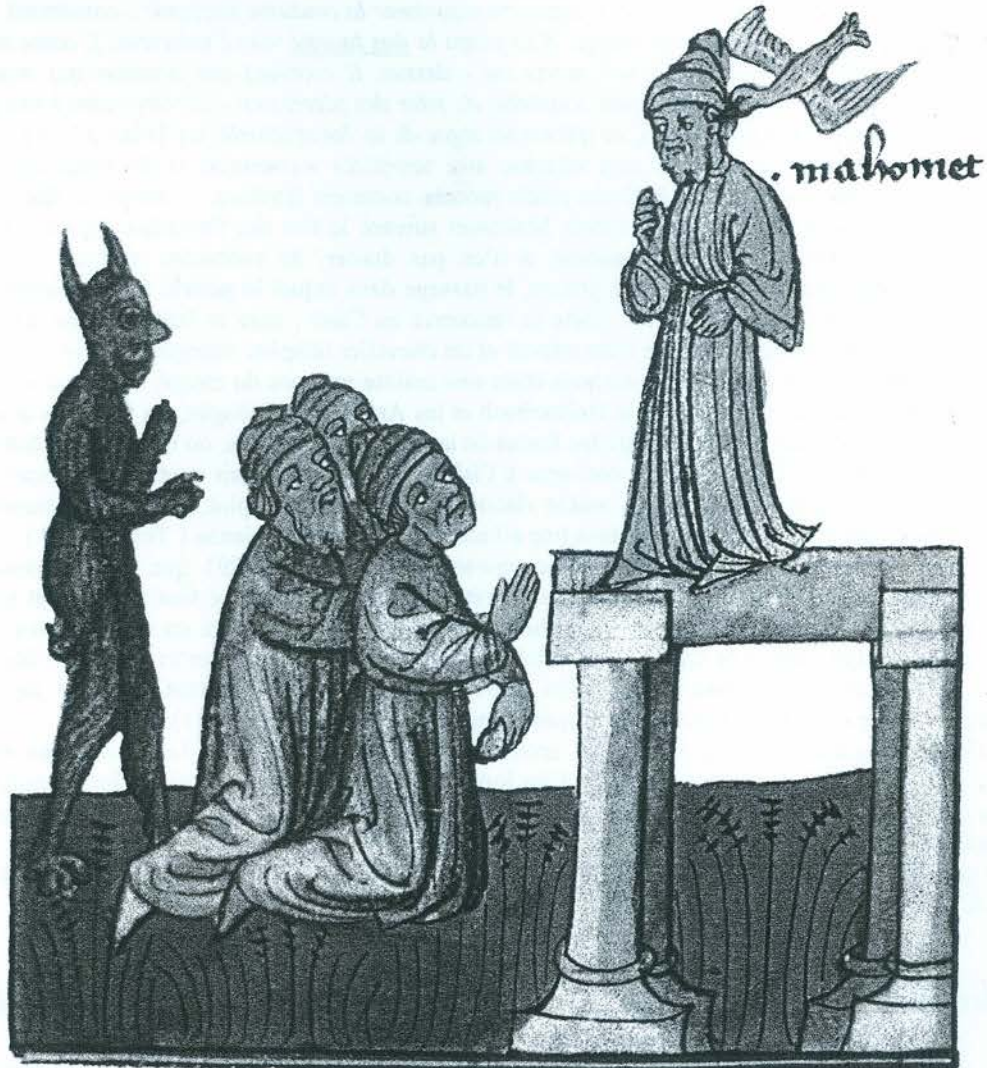
On s'est aperçu à la lecture des éléments déjà fournis, combien le clergé disposait de renseignements erronés ou limités sur le monde musulman. Il semble que, redoutant depuis les croisades, les contacts multipliés entre habitants des deux cultures par l'intermédiaire de pèlerins et de marchands, alors même qu'elle se sentait impuissante à provoquer des conversions spontanées parmi les musulmans, une partie du clergé se soit efforcé de modeler une présentation « religieusement et politiquement correcte », selon ses propres critères, de la culture orientale.

Longtemps, dans les récits, Les modes de vie, de pensée, de culture d'un peuple, son environnement au quotidien sont purement et simplement gommés ou rendus sans consistance. Ces éléments du « décor » n'entrent aucunement dans les préoccupations bien ciblées de cette fraction du clergé avant tout militante et gardienne indiscutée de la culture occidentale. Force est d'ailleurs d'observer que les croisés ne se sont jamais emparés

<sup>20</sup> *Le voyage de Symon Semeonis d'Irlande en Terre Sainte*, 79 – 80 ; traduction de Christiane Deluz in : *Croisades et pèlerinages*, coll. Bouquins. Robert Laffont 2002 p 992.

John Tolan

# Les Sarrasins



Aubier | Collection  
historique

Des Sarrasins encouragés par un diable, adorent le « Baphomet », une idole de Mahomet, qui recoit des révélationes par le biais d'une colombe - illustration tirée de Vincent de Beauvais, *Speculum historiae* - Paris B.N.F. MF 52, f° 97 -



dans l'Orient Latin d'aucune cité considérée comme centre scientifique ou culturel d'importance leur facilitant un contact avec les réalités d'une civilisation qui leur demeure presque totalement étrangère. Il faudra attendre les descriptions plus objectives du monde oriental islamique faites par des voyageurs aux siècles suivants pour trouver enfin ces détails saisis « sur le vif » par les visiteurs « filmant visuellement et mémorisant » leurs impressions d'un vécu quotidien auquel ils assistent avec un minimum d'objectivité. **Encore faut – il observer que ces voyageurs parfois enthousiastes changent soudainement de ton pour manier avec véhémence l'invective (qui semble de règle) lorsque sont abordées les séquences religieuses touchant à l'Islam. Comme si leurs auteurs craignaient à leur retour une quelconque censure du Monde Ecclésiastique.** C'est essentiellement par les canaux artistiques et esthétiques, ayant pour supports les menus objets de l'artisanat oriental véhiculés par les échanges commerciaux, que la population occidentale se familiarise avec une iconographie, un langage graphique qu'elle ne comprend pas. A preuve les imitations occidentales d'écriture coufique naïvement réalisées comme thème ornemental par les artistes de France et d'ailleurs, sans en percevoir la signification parfois liée à des extraits du Coran : A Moissac, une pseudo- inscription de ce type court sur le tailloir d'un chapiteau, d'autres figurent à Saint- Pierre de Reddes, au Puy, et à la Voûte – Chilhac dans les frises de la porte de bois. Sur un de ces bandeaux, Fikry (l'Art roman du Puy, Paris 1934, chap.XII, le décor coufique, pp 255 – 267) a même pu déchiffrer transcrits avec des fautes, les mots MA CHALLAH « Voilà ce qu'a bien voulu Dieu ». Dans un registre voisin, en 1250, le Pape sera obligé d'excommunier une industrie de frappe de monnaies d'imitation arabe certes réalisées à Acre, Tyr et Tripoli à des fins commerciales, mais portant le nom de Mahomet et l'ère musulmane. Mais là – encore, sur ce registre, les références parasites au monde antique surgissent à intervalle régulier : Ainsi que l'explique John Tolan, « Le modèle historique des croisés était la prise de Jérusalem par l'empereur romain Titus, afin de venger... le meurtre de Jésus ». Dans la Chanson d'Antioche, ( v 218 – 248 ) Titus et Vespasien sont présentés curieusement comme des empereurs chrétiens. On comprend mieux pourquoi l'architecte de l'église romane de Moissac, au XII ème siècle célèbre la croisade en prenant modèle, pour le porche, sur l'arc de triomphe de Titus, datant pour sa part du Ier siècle <sup>21</sup>.

Seul de son époque, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny de passage en Espagne en 1141, décide d'obtenir un texte latin exact et complet du Coran qui passait alors pour contenir les éléments d'une hérésie chrétienne, afin de mieux la combattre. Dans une réfutation écrite engageant courtoisement les Sarrasins à une discussion, reconnaissant leurs qualités et leurs vertus, il met en avant les points communs existant entre leur religion et le véritable christianisme qu'ils doivent logiquement adopter. Cet effort missionnaire pacifique sera repris par une frange de religieux mendians vite découragés. Un Saint François d'Assise aura beau se rendre à la cour du Sultan, un Raimond Lulle aura beau prôner la conversion pacifique « *par manière d'amour* », l'échec s'avère cuisant, les sarrasins ne sont en aucun cas sensibles aux arguments chrétiens. Son aventure personnelle et missionnaire se termine pour Lulle en 1307 dans une prison à Bougie. Le résultat en sera un livre polémique amer qui s'achèvera en 1308 par un appel au Pape d'Avignon Clément V et aux cardinaux en faveur de la mission conquérante et de la croisade. <sup>22</sup>

### C – L' engouement populaire pour un décor « sarrasin » imaginaire et fantastique

Plusieurs points historiques demeurent encore incertains : Comment les populations occidentales ont – elles réagi aux campagnes de « désinformation » orchestrées par une partie intellectuelle du clergé ? Ces populations ignoraient t'elles totalement et uniformément l'ensemble des aspects de la réalité arabe et musulmane ?

On peut en douter. Seules les populations du nord de la France et de l'Europe, éloignées de tout contact musulman pouvaient répondre à un tel schéma ; encore faudrait –il en retrancher les groupes de marchands familiarisés de par leur négoce avec les voyages lointains. Les populations languedociennes avaient conservé depuis le VIII ème siècle, une mémoire du sarrasin épisodiquement ravivée par des contacts fortuits. On peut se demander dans quelle mesure et jusqu' à quel point les populations ont assimilé cette désinformation cléricale ? Sans doute très inégalement selon les régions concernées.

Si des colons languedociens ont fait souche en Espagne, de nombreux musulmans se sont notoirement installés à Montpellier dont le Seigneur Guilhem V doit défendre par testament à son aîné, en 1121, de prendre aucun juif ou sarrasin pour baile de la cité <sup>23</sup>. A la fin du siècle, Benjamin de Tudèle confirme que Montpellier est fréquenté par toutes les nations tant chrétiennes que mahométanes ... et que l'on y voit des gens de toutes les langues, avec

<sup>21</sup> TOLAN John, *Les Sarrasins*, op. cit. p 178, et note 68 p 412.

<sup>22</sup> SUGRANYES DE FRANCH Ramon, *l'Apologétique de Raimond Lulle vis – à – vis de l'Islam*, in : *Islam et Chrétienté du Midi (XII e - XIVe s)* Cahiers de Fanjeaux n° 18 – Privat 1983, pp 373 – 393.

<sup>23</sup> JOMIER J., *Note sur les Stèles funéraires arabes de Montpellier*, in : *Islam et Chrétienté..* Cahiers de Fanjeaux n°18 ,Privat 1983, pp 59 – 63.

les Génois et les Pisans qui contrôlent alors les liaisons maritimes entre le sud de la France et les côtes du Maghreb. L'arrivée d'esclaves sarrasins ou maures a-t-elle modifié à long terme dans le sud de la France pour la population occidentale la perception d'une autre culture, si déformée soit-elle par des relations artificielles de contrainte ? Certains sont baptisés puis affranchis. Cette cohabitation a en tout cas habitué la population à la visualisation fréquente d'individus d'apparence et sans doute de costume particuliers ; elle a dû également faciliter l'illustration imagée des multiples supports décoratifs et narratifs. Pour accroître sa population, Toulouse décide au XIII<sup>ème</sup> siècle d'accueillir les esclaves en fuite, parmi lesquels figurent de nombreux sarrasins. Pamiers fera de même<sup>24</sup>. Les Espagnols quant à eux, cohabitent tant bien que mal avec des populations maures tenues à l'écart dans les centres urbains : Par leurs clameurs les maures troublent en effet avec leurs muezzins, les cérémonies religieuses chrétiennes. Le concile de Vienne en viendra à interdire la célébration publique du culte musulman<sup>25</sup>.

Le territoire chrétien sera de même interdit à ceux qui veulent prêcher la loi de Mahomet. Seuls, les ambassadeurs officiels recevront un sauf-conduit. Enfin, le pèlerinage de La Mecque sera interdit aux Sarrasins résidant en pays de Chrétienté. Les mariages mixtes seront durement réprimés par la lapidation ou le fouet. Comme les Juifs, les Musulmans se verront plus tard imposer l'obligation de porter sur leurs vêtements des insignes distinctifs.

Le tableau d'ensemble de la situation semble donc devoir être nuancé en fonctions de données géographiques et de variables diverses qui sont encore insuffisamment étudiées en profondeur.

Ce sont les cités marchandes italiennes et languedociennes accueillant ou abritant à divers titres des sarrasins, pour le négoce, pour la main d'œuvre gratuite (esclaves), qui sont comme par hasard la cible des fractions les plus dures de l'Eglise et qui subissent ses attaques, soupçonnées qu'elles sont au début du XIII<sup>ème</sup> siècle d'abriter des foyers d'hérésie. Le commerce avec les Sarrasins est régulièrement condamné et taxé par le clergé, à travers les décrets des conciles ou des synodes, qui entraînaient l'excommunication ou une forte amende pour les marchands déterminés à négocier avec la nation ennemie. Les marchands planifiant leurs bénéfices finissent par inclure dans leurs frais les taxes à payer à la papauté<sup>26</sup>. Licences de commerce et absolutions conditionnelles étant l'occasion de substantielles rentrées financières pour un clergé qui pouvait employer ces sommes à des fins plus nobles comme le rachat des captifs détenus par les « Barbaresques », ou au financement des croisades. (Le négoce prohibé lié au « *de facto Alexandrie* » nommé « *alexandrini* » touche tous les produits jugés vitaux ou « d'intérêt stratégique » tels que bois, fer, navires, machines, denrées alimentaires de nature à renforcer la puissance ennemie)<sup>27</sup>. L'Eglise ne pouvait demeurer inerte devant de nombreux excès et les trafics d'une catégorie de marchands sans scrupules tirant leurs profits de la traite d'esclaves aussi bien chrétiens que sarrasins, et du trafic d'armes à grande échelle, fournissant aux ennemis arabes boucliers et épées franques particulièrement appréciées pour leur tranchant que l'acier dit de « Damas » ne semble pas avoir égalé. Selon Ibn Tuwayr qui les décrit à la veille de la chute du régime Fatimide, il semble que les magasins du palais califal regorgeaient de stocks d'armes désignées de manière ambiguë comme « *faites de la main des Francs* », en une période où aucune défaite majeure n'aurait permis un tel approvisionnement. On connaît du reste la lettre de Saladin au calife dans laquelle il se vante d'obtenir des chrétiens eux-mêmes les armes avec lesquelles il combattait leurs frères<sup>28</sup>.

En fonction de semblables éléments, il semble que des sentiments mêlés d'attraction et de répulsion envers les peuples arabes se combattent dans les esprits de populations observant ou subissant des pôles d'influences opposées, économiques et religieuses. Même s'ils affirment réserver la « *Part à Dieu* » dans leurs affaires, les intérêts des puissants marchands soucieux avant tout de profits financiers ne sont en aucun cas ceux d'un clergé préoccupé du gain spirituel des âmes. Approvisionnée par le canal des premiers, la population voit affluer jusqu'à elle les productions étrangères d'Orient, ornées d'étranges et splendides décors chimériques exerçant l'attraction de l'« Exotique », vivant appel au voyage de découverte de lointaines civilisations. Par la pression des seconds, voire leur répression de toute attitude religieusement suspecte, cette même population qui voit freiner ses élans de curiosité, en est réduite à dévier émotions et pulsions, de la recherche du réel vers la quête fantasmagorique d'un Orient imaginaire.

« En s'habillant en arabe, selon un témoignage, lors de son arrivée à Paris, en 1245, pour y donner à l'Université un cours sur Aristote, Albert le Grand rend à l'islam un hommage étrange et symbolique.

<sup>24</sup> VERLINDEN Charles, *Les esclaves musulmans du Midi de la France*, in : *Islam et chrétienté du Midi de la France (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> s.)*. Cahiers de Fanjeaux n° 18 - Privat 1983. pp 215 - 234.

<sup>25</sup> RICHARD Jean, Conclusion de : *Islam et Chrétienté*, Cahiers de Fanjeaux n°18, op.cit. pp 395 - 406.

<sup>26</sup> TRENCHS ODENA José, *Les Alexandrini ou la désobéissance aux embargos conciliaires ou pontificaux contre les Musulmans*. In : *Islam et Chrétienté*, Cahiers de Fanjeaux n°18, op. cit. pp 169 - 193.

<sup>27</sup> CAHEN Claude, *Orient et Occident au temps des Croisades*, Aubier 1983, pp 132 - 134.

<sup>28</sup> CAHEN Claude, op. cit p 146.

Une chaire de *Sarrazinois* sera d'ailleurs fondée à Paris après le concile de Vienne ( 1312 )

Les séjours de Saint Louis en Palestine et en Egypte ont eu par ailleurs de très profondes répercussions sur l'histoire du goût français , et l'Orient jouit d'un prestige légendaire dans le domaine du décor de la vie quotidienne.

Des ambassades sont envoyées en Perse en 1292 par Edouard Ier d'Angleterre. Les émissaires des souverains orientaux sont reçus dans les cours européennes et par les papes avec des échanges de présents somptueux et raffinés qui contribuent à l'entretien des rêves de luxe et de faste exotique des catégories dominantes de la population. Les collections privées d'objets « faits à l'ouvrage d'Outremer » à l'image de l'artisanat islamique sont recherchées. Les inventaires des princes regorgent de verreries, tissus, métaux, attribués aux musulmans. Les mots « Damas » et « Sarrazins » ressortent à chaque instant comme autant de formules magiques évocatrices de fastes et de splendeurs d'un Orient magique mystérieux et lointain qui s'approche et se dérobe à la fois. Les exemples les plus fréquents en sont les tissus et les tapisseries .

Des industries « arabisantes » se développent, conduites par des occidentaux « à la manière orientale .. » :

A Arras en 1389, un certain Jean de Croisètes est qualifié de « *tapissier sarrazinois* », des objets de plus en plus fréquents sont faits en France par des Français, systématiquement imités, que les inventaires royaux qualifient de « *sarrazins* », véritables contrefaçons qui ne doivent plus rien au commerce direct.

L'influence de l'Orient s'exerce toujours mais dans le sens de l'abstraction , du fantastique..

Au XV ème siècle, les projets de croisades deviennent eux – mêmes chimériques et la splendide cérémonie du « Vœu du Faisan » orchestrée par le Duc de Bourgogne demeure un divertissement sans lendemains.

Cependant l'attraction esthétisante pour les décors fastueux et la science hermétique venant d'horizons lointains qui fascinent et attirent se modère on l'a vu d'un sentiment de méfiance pour une culture étrangère incompréhensible qui repousse et heurte des sensibilités religieuses hantées par la crainte du Démon, sous l'aiguillon d'un clergé suspicieux.

La littérature foisonne désormais de références ambivalentes aux SOUDANS, qu'ils soient de Syrie ( Chaucer, Contes de Cantorbéry ,prologue du conte de l' homme de loi , vers 179) ou d'Egypte. A la fois courtois et inquiétants, valeureux adversaires d'armes, ils attirent les missionnaires chrétiens qui espèrent en vain les convertir. Dante placera le Soudan à deux reprises dans son Enfer, par référence à Saint François d'Assise ( Chants onzième et vingt – septièmes). Dans sa Septième Nouvelle au titre évocateur : « *Les Mille et une Nuits d'Alatiel* », Boccace réserve une place de choix au *Soudan de Babilone Béminédab*, qui accorde la main de sa fille au roi de Garbe. En dépit de maintes péripéties et de son passage accidentel entre les mains de neuf hommes, cette fille revient comme Vierge chez son père et épouse enfin son promis. ( *Le Décameron, deuxième journée*). Ainsi que le note Jacques Rossiaud, Honoré Bouvet, dans son *Apparition maistre Jean de Meun* (1398), donne la parole au Sarrasin prolifique qui pour vivre se contente de peu , tandis que G.Saignet, dans sa « *Lamentatio* » déplore la diminution de l'Occident face aux mahométans, que le Bourgeois de Paris a sans cesse à la bouche le mot « sarrasin » et que Gerson évoque la grande « charnalité des infidèles »<sup>29</sup>.

Le Soudan est présent dans l'imaginaire des Marchands, dont le représentant emblématique est « *Dick Wittington* » parti faire fortune en Orient et enrichi par la fourniture de chats au Soudan désespéré (ses récoltes de grains étaient dévorées par des rats innombrables). Accueilli en héros à son retour en Angleterre, selon la légende, il est nommé trois fois Lord – Maire de Londres et les cloches de la cité sonnent en son honneur.

Mais des Chrétiens soupçonnés d'hérésie et de trahison sont régulièrement accusés de collusion avec ces souverains orientaux. Dans la Chanson de la Croisade Albigeoise , écrite par Guillaume de Tudèle au XIII ème siècle, Le Comte de Toulouse est accusé d' avoir pactisé avec le Roi du Maroc.

Parmi les faux – témoignages lancés contre les Lépreux, êtres impurs, Les Commandeurs des léproseries sont accusés d'avoir prêté hommage au Roi de Grenade et au Soudan de Babilone, d'avoir abjuré la foi du Christ à leur demande et d'avoir craché sur la croix en leur présence <sup>30</sup>. Il en sera de même pour les Templiers.

### Soudan, Sarrasins et jetons

Le goût de la collection qui transparait à travers les « cabinets de curiosité » s'inspire de la découverte incessante d'étranges objets parmi lesquels les Antiques figurent en bonne place. Parmi ces objets favorisés, les sceaux et les monnaies , de par leur petite taille, sont ceux qui retiennent le plus souvent l'attention. Les hommes du moyen- age ont le goût des pierres gravées, comme celui des anciennes pièces d'or et d' argent. Une loi du XV e siècle prévoit la répartition des trouvailles monétaires entre le propriétaire du champ ou de la maison et

<sup>29</sup> ROSSIAUD Jacques, *La prostitution médiévale* , note 3, page 260.

<sup>30</sup> DUVERNOY Jean, *Inquisition en Terre Cathare*, Privat 1998 , pp 89 – 90.

l'inventeur<sup>31</sup>. Ces trouvailles fortuites sont sans doute fréquentes. Un fonctionnaire de la Cour des Comptes de Provence note dans les pages de son registre en 1366, la découverte de petites oboles massaliètes antiques effectuée par des enfants qui sont venus les lui apporter<sup>32</sup>. Enfants ou petites gens illettrés, paysans, laboureurs, apportent en effet leurs trouvailles aux érudits locaux qui sont des personnes de qualité. Des monnaies antiques de diverses provenances surtout romaine ou byzantine circulent en abondance. Selon Babelon et Baltrusaitis, elles se portent alors comme des médailles de dévotion : un grand nombre de deniers constantiniens et même mérovingiens possèdent un trou ou un anneau.

De grandes collections sont connues comme celles de Pétrarque ou du duc de Berry renfermant par exemple « *un grant denier d'or bien pesant enquel est contrefait au vif le visage de Julius César* »

Ces monnaies anciennes servent aussi bien à décorer meubles et vêtements, harnachement des chevaux ou chapel Comme « *... celui au fol du roi Lancelot pour qu'il les mette sur son chapel avec les autres qui y sont* » (1453) Le nom Medalia dont la première mention connue date de 1274 était d'abord synonyme de vieille monnaie<sup>33</sup>.

Confiant dans le « savoir » des gens instruits, le petit peuple véhicule et colporte les renseignements recueillis auprès de ces notables lors d'une découverte, sans doute en les déformant à la lueur de leur compréhension simple, pétrie de bon sens. Beaucoup de petites gens n'ayant jamais vu de Sarrasin, ne peuvent qu'appliquer le peu qu'ils savent à l'interprétation de leurs trouvailles. C'est ainsi que toutes les ruines de monuments antiques deviennent des « camps de Sarrasins », dont la tradition orale villageoise conserve le souvenir. Les jetons médiévaux qui reproduisent les grands thèmes populaires « à la mode », utilisent les effigies des empereurs romains que portent les monnaies exhumées du sol. Le SOVDAN DE BABILONE présente ainsi les traits des empereurs romains barbus du Bas – Empire, comme POSTVMUS, VICTORINVS ou TETRICVS dont on retrouve la couronne radiée caractéristique.

D'autres imitent les portraits d'empereurs tels que CONSTANTIN, CONSTANCE, CONSTANT dont les traits présentent de faibles variantes, et dont la caractéristique est le diadème de perles, incrusté de pierreries.

Les diamètres même de ces jetons se rapprochent de ceux de leurs antiques modèles.

Nous avons conservé jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la mémoire orale villageoise et régionale selon laquelle les gens du pays qui exhumaient du sol des monnaies antiques les nommaient des « sarrasins » ou des « petits sarrasins » (Villiers en Ardennes), ou des « Mahoumet »<sup>34</sup>. C'est ce que confirment certaines variantes de nos jetons portant la légende : SARASIN SVI VRAI – accompagnant une tête dont le modèle est romain à la base.

Nos jetons aux décors à la mode manipulés par tout - un - chacun en effectuant ses comptes périodiques, confirment par leur iconographie naïve, les confusions culturelles et les projections populaires fantastiques issues des mentalités médiévales aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles.

<sup>31</sup> BALTRUSAITIS Jorgis, *Le Moyen – Age fantastique*, 1955 – Réédition Flammarion 1981. p 65

<sup>32</sup> LABROT Jacques et HENCKES Jacques, *une Histoire économique et populaire du Moyen – Age, les Jetons et les mereaux* – Errance 1989, p 63.

<sup>33</sup> BALTRUSAITIS Jorgis, *Le Moyen – Age fantastique*, op. cit, p 66.

<sup>34</sup> (canton de Virton, en 1879) – cf : Bulletin mensuel de Numismatique et d'Archéologie et d' Archéologie, Tome II, 1882, pp 98 – 127 – 130.